



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte du département Génie Chimique et Biologie Appliquée de l'Ecole Supérieure Polytechnique un enseignant-chercheur en Ecotoxicologie.

Diplômes requis

- Être titulaire d'un DEA, d'un Master, d'un doctorat, d'un PhD en ecotoxicologie ou de tout autre diplôme admis en équivalence.

Missions principales

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques de qualité sanitaire des aliments, biosurveillance de sites environnementaux, suivi des polluants et biorémédiation, maîtrise des techniques analytiques ;
- participer aux programmes/projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants ;
- participer à la réalisation des formations à la carte portant sur les thèmes relevant de ses domaines de compétences ;
- prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

Avoir une expérience dans l'enseignement supérieur et une expérience en entreprise seraient un atout.

Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre de l'année en cours
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures

Modalités de recrutement

Le recrutement se fera après examen de dossier et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> avec comme objet : **recrutement enseignant en ecotoxicologie** au plus tard le **11 septembre 2021 à 12h**.



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé
- le certificat de nationalité
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du baccalauréat au doctorat)
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation
- les exemplaires de mémoires ou de thèses
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité
- les attestations de services faits
- deux (02) lettres de recommandations

Fait à Dakar, le **10 6 AOUT 2021**

Le Recteur

Professeur Ahmadou Aly MBAYE

**Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
AHMADOU ALY MBAYE**